



## Succession maison et impots

-----  
Par jmb78

Bonjour,

J'ai hérité d'une maison et l'ancien propriétaire avait fait des agrandissements non déclarés. Il y a prescription pour le permis de construire mais il semblerait que je dois payer le reliquat de taxe foncière. Pouvez vous m'éclairer?

Merci